

Utilisation du compost



La collecte sélective des biodéchets permet la **production de compost**. La pratique du compostage est **économique** et **environnementale**.



Tu viens de la terre, tu retourneras à la terre

À partir de déchets de jardin et de cuisine, le compostage est un procédé de **dégradation naturelle** des matières organiques. Il permet d'obtenir un amendement organique appelé **compost**, matière naturelle nécessaire à la vie biologique du sol, libérant lentement des **éléments minéraux indispensables à la croissance des plantes**.



Le compostage

La station de compostage permet de valoriser un maximum de matière organique en compost utilisable localement.

À domicile



Plate-forme de Galantry



Les 3 paramètres du compostage



Nos conseils

● Comment m'approvisionner en sacs ?

Le service Gestion durable des Déchets de la Ville de Saint-Pierre met à disposition trois rouleaux de sacs compostables pour débiter facilement le tri des biodéchets. Ensuite, les sacs compostables ou les sacs en papier kraft, présents au rayon fruits et légumes de votre commerçant peuvent être utilisés dans votre bio seau.

● Comment reconnaît-on un sac compostable ?

Tous les sacs en papier sont compostables. Les sacs compostables doivent comporter un des logos suivants:



● Les sacs sont-ils suffisamment résistants ?

Les sacs compostables sont résistants et ne se déchirent pas lorsqu'ils sont utilisés dans le bio seau. Il vous est conseillé de vider régulièrement le bio seau dans le bac de rue car soumis à l'humidité, les sacs sont conçus pour se décomposer rapidement.

● Comment sont collectés les biodéchets ?

Lorsque que votre bio seau est plein (ou trop humide), transférez le contenu dans votre bac de rue (bac vert de 45 litres). C'est ce bac – et non le bio seau – qui est à présenter à la collecte une fois par semaine.

● À quelle période peut-on trier ses biodéchets ?

À Saint-Pierre, la mise en place de la collecte sélective permet de trier ses biodéchets toute l'année. En été, évitez d'exposer votre bac au soleil pour limiter la formation d'éventuelles mauvaises odeurs.

● Que faire en cas d'excès d'humidité ?

Les consignes de tri vous permettent de mettre le papier essuie-tout dans votre bio seau, ainsi celui-ci absorbera l'excédent d'humidité.

● Où mettre mon bac de rue ?

C'est ce bac qui doit être présenté à la collecte uniquement les jours de ramassage des biodéchets. Afin de faciliter la collecte et de préserver la qualité visuelle des rues, vous devez entreposer votre bac dans un endroit frais et de préférence à l'abri du soleil, sous un escalier, dans le garage ou le sous-sol.



Pour tous renseignements
Service gestion durable des déchets
biodechets2017@msp975.fr
05 08 41 10 54

Jetons moins
Jetons mieux
C'est possible en compostant



Guide de tri
DES BIODÉCHETS
INDIVIDUEL



02 OCTOBRE 2017



Les 3 paramètres du compostage



CHAQUE ANNÉE
400€ D'ALIMENTS NON CONSOMMÉS
PARTENT À LA POUBELLE



Comment trier les biodéchets ?



1

TRIER en toute
SIMPlicité



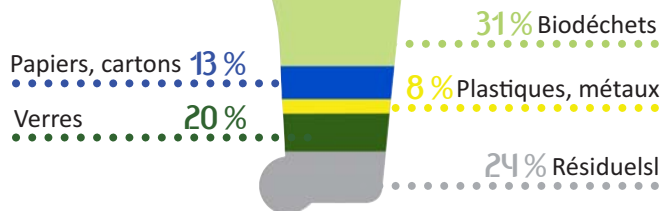
2



3

Pourquoi trier les biodéchets ?

Pour valoriser localement les déchets et produire un compost de qualité.



Les consignes de tri

QU'EST-CE QUE JE PEUX METTRE DANS MON BIO SEAU ?

**MORCEAUX DE PAIN
PRODUITS CÉRÉALIERS**

**ÉPLUCHURES DE LÉGUMES,
RESTES ET PEAUX DE FRUITS**

**PRODUITS LAITIERS
COQUILLES D'ŒUFS**

**RESTES DE POISSONS
ET DE VIANDES**

RESTES DE REPAS

**MARC DE CAFÉ
SACHETS DE THÉ**

BOÎTES DE PIZZA

MATIÈRES GRASSES ET HUILES

SAUCES ET CONDIMENTS

**ESSUIE-TOUT
NON IMPRIMÉ**

JE METS DANS LA POUBELLE HABITUELLE

SACS ET FILMS PLASTIQUES, POUSSIÈRES D'ASPIRATEUR ET BALAYURES, LITIÈRE, EXCRÈMENTS D'ANIMAUX

J'APPORTE À LA DÉCHÈTERIE

PRODUITS CHIMIQUES, GRAVATS, GROS BRANCHAGE

Quand présenter mes biodéchets ?

OCTOBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE 2017

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE 2017

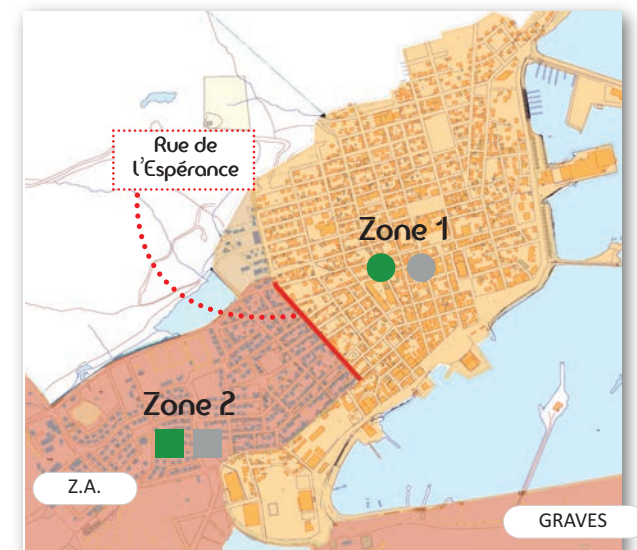
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2018

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- Zone 1 biodéchets
- Zone 1 ordures ménagères
- Zone 2 biodéchets
- Zone 2 ordures ménagères

Où ? : les zones de collecte



En cas d'erreur de tri

Pour obtenir la meilleure qualité de tri, des étiquettes de couleurs vous alerteront en cas d'erreur.

Erreur de tri
Sac collecté temporairement
Sous réserve de rectification
Pour toute question
41 10 50

Erreur de tri
Sac NON collecté
Veuillez trier le sac pour
la prochaine collecte
Pour toute question
41 10 50